

Ina PAPCOVA, Universitatea Liberă Internațională, Chișinău, Republica Moldova

QUELQUES CAS DE DÉFIGEMENT DES EXPRESSIONS PHRASEOLOGIQUES EN CONTEXTE

A l'heure actuelle, en parlant des caractéristiques principales des lexies complexes, outre les caractéristiques mentionnées par plusieurs linguistes et bien connues, telles que figement, non-compositionnalité, non actualisation des éléments, opacité, fixité, blocage des propriétés transformationnelles, impossibilité d'insertions, blocage des paradigmes synonymiques, on cite de plus en plus celle de défigement. Ce phénomène attire l'attention de plusieurs spécialistes du domaine phraséologique qui focalisent leur attention sur certaines particularités sémantico-structurelles des remaniements liés au détournement de ces unités. Le défigement qui est vu comme un procédé opposé à celui de figement met en évidence, les particularités de cette caractéristique principale de la lexie complexe.

Les linguistes sont unanimes en affirmant que les unités phraséologiques ont plusieurs degrés d'intégrité ou de figement ce qui permet de distinguer plusieurs types de lexies complexes: collocation, locution, expression figée. Quant à la notion de figement, elle

„peut être entendue de deux manières. Au niveau morphosyntaxique, on considère figée une séquence de morphèmes qui ne permet pas d'intercalation. Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe n'ont pas d'autonomie contextuelle, si bien que le parcours interprétatif attribue le sens à la lexie, mais non à ses composants” (Rastier, 1997 : 309).

Il est évident que le défigement, lui-aussi, peut prendre plusieurs formes en dépendance des niveaux auxquels il se manifeste et des techniques mises en oeuvre.

Encore une propriété du défigement est soulignée par J.-C. Guillons qui la définit ainsi :

„Une activité ludique sur la langue, parmi les multiples jeux de mots, qui consiste à casser les figements. C'est-à-dire à rendre aux composants d'une expression figée leur liberté combinatoire et leur valeur sémantique propre” (Guillon, 2006 : 59),

en suivant l'idée exposée par G. Gross qui considère le défigment comme une activité ludique et mentionne que le „défigement consiste à ouvrir les paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas” (Gross, 1996 : 20). On observe que le défigement, en rendant aux composants de la lexie leur autonomie, mène à une „remotivation des propriétés sémantiques et syntaxiques que le figement avait effacées” (Guillon, 2001 : 59).

Pour cette raison le défigement des expressions phraséologiques est un procédé largement employé par les usagers dans les situations de production différentes comme les situations de communication quotidienne, les textes publicitaires, les articles de presse, les textes littéraires, car il leur permet de créer les effets de surprise, en procédant à des jeux de mots inattendus par les destinataires.

„Alors que le figement est une tendance générale, collective, non contrôlée de l'évolution de la langue, le défigement est une activité volontaire, individuelle qui répond à des fins expressives” (Guillon, 2006 : 59)

de l'émetteur. Dans notre travail nous essayons de mettre en évidence quelques procédés sémantiques et syntaxiques qui affaiblissent les liens entre les composants dans une lexie complexe au point de permettre la lecture/interprétation analytique en même temps que celle synthétique de cette unité. Parmi les moyens de défigement nous citerons premièrement ceux qui modifient la structure syntaxique de l'unité phraséologique.

En parlant des propriétés des expressions les linguistes soulignent la fixité de leur structure, le blocage des modifications syntaxiques comme une des caractéristiques qui

distinguent les expressions figées de celles libres et mentionnent l'impossibilité de changement de leur structure.

„Les spécialistes ne manquent jamais de souligner que les caractéristiques de base des phrases sont la grande stabilité syntaxique et sémantique qui s'accroît allant de la phraséologie, au sens large du terme, vers l'idiomatique”(Bardosi, 2001 : 58).

Par conséquent, les manipulations effectuées au niveau de la forme de l'unité phraséologique conduisent au changement au niveau sémantique et ainsi, au détournement du sens de la lexie. Alors que le figement est un processus incontrôlé se produisant au niveau de la langue, le défigement est un processus volontaire opéré par l'usager à des fins bien déterminées dans un contexte concret. Dans ce cas, l'usager jouit de sa liberté en tant que créateur, mais les manipulations qu'il effectuent suivent, bien sûr, les lois linguistiques qui lui dictent le choix des moyens et des techniques utilisées.

Les linguistes prêtent de plus en plus attention au phénomène de défigement soulignant qu'il permet d'éclairer davantage celui de figement, car il va dans un sens inverse des opérations effectuées sur une lexie lors de sa lexicalisation. Une autre explication de l'intérêt croissant des spécialistes est que le détournement des lexies, leur défigement volontaire est un procédé très fréquent dans les différents types de messages et connaît une variété de techniques. Parmi ces techniques A. Bardosi cite: substitution, permutation phonétique et lexicale, adjonction phonétique ou lexicale, suppression phonétique ou lexicale, collision amalgamée, nominalisation, vers, rimes (Bardosi, 2001 : 59) auxquelles on ajoutera les changements de structure telles que relativation, changement de nombre des ou d'un élément, pronominalisation, passivation, ainsi que le défigement sémantique lors duquel les manipulations ne touchent pas le côté formel et s'effectuent uniquement au niveau sémantique.

Nous proposons l'analyse de quelques cas d'actualisation des expressions en contexte allant de l'intercalation d'un élément qui ne conduit pas au changement du sens de l'expression aux exemples, où les expressions connaissent des transformations sérieuses au niveau de la forme et du sens, ainsi qu'aux cas où les expressions gardent leur structure intacte, alors que le côté sémantique subit des influences profondes de la part des autres éléments du contexte ayant comme conséquence le défigement de l'expression. Dans notre travail nous nous basons sur le corpus formé de textes littéraires du XX-ième siècle, et notamment de la trilogie **Famille Rezeau** d'Hervé Bazin.

I. L'intercalation d'un élément qui est souvent vue comme impossible, peut cependant avoir lieu sans affecter le côté sémantique. Ce fait a été remarqué par G.Gross qui, en analysant les locutions verbales, a reconnu que „il y a des exceptions où certains adverbes et incises peuvent être introduits juste après le terme qui porte la flexion”(Gross, 1996 : 18-19). En guise d'exemple nous pouvons proposer deux phrases répertoriées dans le corpus analysé.

a). Dans les exemples cités ci-dessous les éléments intercalés cassent le blocage syntaxique sans, pour autant, porter atteinte aux rapports sémantiques entre les constituants de la lexie et au sens phraséologique.

Ex.1 Après Fred qui *traîn~~a~~ longtemps la savate*, un peu partout, pour échouer on ne sait trop comment à la Réunion et en revenir des années plus tard avec une doudou, Amandine Gomez et un petit quatreron (Bazin, 1979 : 339).

-intercalation d'un élément -adverbe de temps alors que la variante canonique est - *traine la savate*

Ex.2 Le peu que nous avions ramené de la Belle Angerie y est passé, et *j'en suis largement de ma poche*.(Bazin, 1979 : 302)

- intercalation d'un élément -adverbe de manière. Variante canonique - *en être de sa poche*.

b) L'exemple que nous proposons ensuite illustre le cas où le procédé d'adjonction et d'intercalation va de pair avec le dédoublement d'isotopie créant une duplicité sémantique.

Ex. Je le sais bien, si ce petit chacal avait pu s'arranger avec ma mère, si elle n'avait spolié que moi, il aboyerait de toutes ses forces à mes chausses (Bazin, 1979 : 294).

L'expression donnée existe sous forme V+(à(après) +S+ de+S) ayant le sens de „harceler qqn, l'importuner sans cesse” où le composant verbal peut présenter trois variantes *aboyer*, *courir, être*, ainsi que la variante *coller aux chausses*. Le degré d'opacité n'est pas très élevé, car elle se base sur une métaphore assez compréhensible et, on se rend bien compte que le sens de l'expression avait été obtenu par le transfert sémantique du concret vers l'abstrait par le processus de l'extension métaphorique. Le sens de cette expression est ainsi partiellement non-compositionnel, ce qui permet, premièrement la substitution de l'élément verbal par un synonyme et, deuxièmement, l'emploi des incises caractérisant l'action auprès de cet élément. Le choix d'un des synonymes est donc dicté par les conditions d'accueil dans le discours où certains éléments peuvent jouer le rôle d'interprétant qui, par la présomption d'isotopie, mènent à l'existence simultanée de deux parcours interprétatifs et, par conséquent, au défigement de l'expression en contexte. Dans l'exemple cité, le rôle d'interprétant appartient à l'élément *chacal* dont les deux sens sont actualisés - celui direct - dénotatif „mammifère carnivore se nourrissant de charognes” et celui figuré - connotatif „homme avide, cruel qui profite des victoires des autres s'acharnant sur les vaincus”. Dans cet énoncé la double actualisation du lexème *chacal* a lieu en corrélation avec les deux sens de l'expression *aboyer aux chausses de qqn..* L'isotopie animal est opposée à l'isotopie humain. Interprétés au sens direct, les lexèmes *chacal* et *aboyer*_sont indexés sur l'isotopie animal et déterminent la lecture analytique de l'expression à quoi contribue encore l'intercalation des éléments *de toutes ses forces* indiquant le degré d'intensité de l'action. Cependant, le contexte où sont présents les lexèmes *ma mère* et les lexèmes *s'arranger* et *spolier* indiquant les actions qui ne sont effectuées que par les humains, demande l'interprétation au sens figuré du terme *chacal* et la lecture synthétique de l'expression en question.

II. La substitution d'un composant de l'expression est un procédé auquel les auteurs recourent assez souvent, en choisissant souvent comme élément substituant des synonymes qui peuvent être attestés par les dictionnaires et représentants ainsi les variantes synonymiques de la même expression, ou des synonymes contextuels de toute sorte (hyperonymes, hyponymes) ou un parasyonyme dicté par la volonté de l'auteur et les fonds sémantiques contextuels. Pour illustrer cette affirmation nous proposons quelques séries d'exemples.

a) Ex.1 - Je dis que tu nous *casses les oreilles*. Laisse ces enfants tranquilles et fous-moi le camp dans ta chambre (Bazin, 1979 : 48).

Ex.2 L'amour comme dit Frédie, si c'est la même chose que l'amour de Dieu dont on nous *rabâche les oreilles* depuis des années, ça ne doit être encore qu'une fichue blague (Bazin, 1979 : 118).

Le dictionnaire des expressions et locutions de A.Ray et S. Chantreau propose les variantes: *casser (corner, rebattre, rompre) les oreilles* (à qqn.)- „le fatiguer par ses paroles”. Dans le corpus analysé nous trouvons une des variantes attestées *casser les oreilles* et la variante synonyme créée par l'auteur *rabâcher les oreilles* dans laquelle l'élément *rabâcher* (répéter continuellement, sans cesse) insiste une fois de plus sur l'idée de *fatiguer*.

b) L'exemple suivant représente un cas de substitution où l'élément utilisé contient le même permettant la resémantisation de la partie nominale de l'expression:

Ex. Marcel, au contraire, insiste pour que la donation comprenne aussi le mobilier: il craint sans doute que la mère ne le vende pour *arrondir sa pelote* (Bazin, 1979 : 299).

L'expression qu'on qualifie comme figée dans Le Robert est *faire sa pelote* où l'élément verbal est représenté par un des verbes vides de sens fréquemment employés dans les locutions et les expressions figées. L'auteur le substitue par le verbe *arrondir* qui est employé dans la collocation semi-figée synonyme de cette expression - *arrondir sa fortune*. L'emploi de ce verbe contenant le sème *rond* mène, à notre avis, à un certain défigement de cette expression, car il réactive le sens direct du substantif *pelote* (boule de fils, ficelles roulées sur elles-mêmes, boule- objet rond) par redondance de ce sème.

III. Les fonds sémantiques (les isotopies) conditionnent le découpage de la chaîne syntagmatique en lexies et les parcours interprétatifs des lexies dépendent des conditions d'accueil morphosyntaxiques. Les modifications des structures morphosyntaxiques qui ont comme résultat le défigement syntaxique et sémantique de l'expression sont différentes et dépendent de la volonté de l'auteur et des moyens utilisés par celui-ci pour obtenir l'effet voulu. Nous pouvons constater que les auteurs recourent assez souvent à quelques techniques de détournement de l'expression en même temps en illustrant cette affirmation par les exemples répertoriés dans le texte du même auteur où il procède aux remaniements différents de la même expression.

a) Ex. 1 - Husch, comme disent les Anglais(dont ce soir-là, nous avions oublié de parler la langue), duel léger des prunelles, *l'ange frais qui passe* (Bazin, 1979 : 66).

Ex. 2 - *L'ange qui passe a de très longues ailes* et le réveil, piqué de rouille, que j'ai acheté à Saint-Ouen, grignote de bien génantes secondes (Bazin, 1979 : 234).

En analysant ces deux exemples, nous pouvons observer que dans les deux cas, l'auteur utilise d'abord le procédé de relativation en modifiant la structure de l'expression : *l'ange passe(a passé)→l'ange qui passe*. Ensuite les moyens choisis diffèrent : dans le premier exemple on trouve un seul lexème intercalé - un adjectif - *l'ange frais qui passe*; dans le deuxième exemple l'élément *ange* est le sujet commun pour deux propositions- celle principale et celle subordonnée - *l'ange a de très longues ailes* et *l'ange passe* et dans ce cas-ci, l'élément intercalé est la proposition subordonnée contenant l'expression phraséologique. De cette façon le blocage est cassé et le composant *ange* acquiert l'indépendance syntaxique aux degrés différents ce qui permet sa résémantisation (deuxième exemple). Dans le premier cas l'adjectif *frais* signifiant *froid* porte sur toute l'expression, caractérise le silence qui règne dans l'assemblée et se trouve en corrélation avec le lexème *duel* employé antérieurement. Cet élément détermine la lecture synthétique de l'expression, bien qu'elle ait subi des modifications syntaxiques dans la phrase. Dans le deuxième exemple, on atteste la coexistence des deux interprétations en même temps : *l'ange qui passe* est interprété comme silence régnant dans la pièce où se trouvent les personnages, alors que dans *l'ange a de très longues ailes* est actualisé le sème „être spirituel” grâce à la présence du lexème *ailes*. Cependant, tout le bloc composé de deux segments : *L'ange qui passe a de très longues ailes* est interprété comme „un long silence”, car la proposition *l'ange a de très longues ailes*, grâce à la présence des lexèmes *longues, réveil, génantes secondes*, qui indexent sur l'isotopie *temps* imposent la lecture métaphorique de ce fragment.

b) Le défigement opéré sur une expression dans les fragments de texte différents peut s'effectuer d'après les mêmes règles, en utilisant les mêmes mécanismes, ce qui est illustré par les exemples suivant où l'expression *flèche du Parthe* est actualisée en contexte. Dans ce cas la structure syntaxique de l'unité phraséologique reste intacte, alors que les manipulations affectent le côté sémantique de cette lexie, la syllepse de sens portant sur l'élément de base du syntagme figé.

Ex.1 Alors, moustaches flamboyantes, M.Rezeau s'écria :

- Ne calomniez pas les bourgeois, monsieur! Ils sont la prudence, la raison, la tradition de la France.
- Mettons : du franc. Ce sera plus juste.

Mon père saisit cette *flèche du Parthe* au vol, avant qu'elle s'enfonçât profondément dans son sein, et la rendit à l'archer :

- Il est vrai que nous ne connaissons pas le cours du rouble.

Sur cette échange d'améniés, les adversaires se tinrent cois (Bazin, 1979 : 129).

Ex.2 Mais cette vantardise ne vaut-elle mieux, maman, que votre conclusion, jetée d'une voix qui se veut sarcastique, qui croit tirer *la flèche du Parthe* et ne lance qu'un boomerang, déjà revenue sur vous :

-Sois ce que tu prétends être si ça te chante. Après tout on n'est jamais trahi que par soi-même (Bazin, 1979 : 324).

En examinant le fonctionnement de l'expression dans ces deux fragments on peut observer les mêmes mécanismes de l'actualisation du sème „projectile des armes de jet (arc, arbalète)” du terme *flèche*, qui est virtualisé dans l'expression *flèche du Parthe* par l'extension métaphorique allant du concret-objet blessant piquant) à pointe aiguë → à l'abstrait - pointe (paroles blessantes). La double actualisation est dûe à la présence dans ces deux énoncés des lexèmes indexant sur l'isotopie guerre comme lutte armée et sur l'isotopie guerre comme lutte verbale. Si on parle de *geurre* comme lutte armée, on trouve dans le premier exemple le lexème *archer* et le syntagme *s'enfoncer dans son sein* qui contribuent à la lecture analytique de la lexie *flèche du Parthe*, de même que les verbes *saisir*, *rendre*, alors que les termes *calomnier*, *améniés*, *se taire* indexent sur l'isotopie lutte verbale et imposent l'interprétation synthétique de l'expression, c'est-à-dire ayant le sens „trait piquant, plaisanterie ou paroles hostiles”. De cette façon, deux parcours interprétatifs mènent à deux lectures qui se superposent, coexistent en contexte et ont comme le résultat le défigement sémantique de l'expression figée, quoique la structure de celle-ci ne subisse pas de modifications.

Le même procédé est employé par l'auteur dans le deuxième exemple: concret/vs/abstrait, direct/vs/figuré, arme/vs/parole. L'isotopie lutte armée est déterminée par les verbes *tirer*, *lancer*, qui s'emploient avec le substantif *flèche* et le substantif *boomerang* (arme de jet) avec le verbe *revenir*. L'isotopie lutte verbale est indexée par les termes *vantardise*, *conclusion*, *voix*, *sarcastique* qui supposent la lecture synthétique du syntagme figé. On obtient, ainsi, la résémantisation de l'élément *flèche* que le figement avait effacé antérieurement lors de la formation de l'expression au sens phraséologique.

c) La troisième série comprend quatre exemples où on observe les différents procédés de défigement:

Ex. 1. Folcoche ne s'y pas trompée. Elle est à cent lieues de soupçonner la vérité, mais ses *antennes* l'ont renseignée (Bazin, 1979 : 144).

Ex. 2. Alors seulement, le trouble-fête éliminé, on pourra mater les autres et régner sur une Belle Angerie redevenue ce qu'elle était jadis: un royaume pour une reine d'abeilles.

Mais si ma mère a des *antennes*, j'en ai aussi. Quels sont du reste les qualités et surtout les défauts que je ne tienne pas d'elle? (Bazin, 1979 : 144)

Ex. 3. ...Je te surveille. Je surveille ta surveillance. Nous sourneillons l'un autour de l'autre. M.Rezeau, qui, lui, n'a pas les *antennes* du longicorne, se félicite du calme intervenu (Bazin, 1979 : 145).

Ex. 4. Ce que j'ai pu être idiot! J'entends encore mes rodomontades: „Tu ne pourras rien penser, ma mère, que je ne devine très vite”, ou encore: „Si ma mère a des *antennes*, j'en ai aussi...” Courtes, les *antennes*! (Bazin, 1979 : 295)

Dans le premier exemple le composant verbal de l'expression *avoir des antennes* est omis et le composant nominal fonctionne comme une lexie simple interprétée au sens métaphorique, c'est-à-dire *antennes* = intuition, ce qui est possible vu la présence du nom propre Folcoche et des lexèmes *se tromper*, *soupçonner*, *renseigner* qui indexent sur l'isotopie *humain* et pas *insecte*. Alors que, dans le deuxième exemple, on peut observer la concurrence des deux isotopies dont la présence en contexte mène au défigement de la lexie complexe. Le syntagme „reine d'abeilles” impose la lecture analytique de l'expression et de cette façon

antennes sont interprétées comme „appendices sensoriels de l'insecte”. Cependant les lexèmes *ma mère, je, qualités, défauts, tenir qqch. de qqn.*(hériter) indexent sur l'isotopie *humain* et présupposent la lecture du mot *antennes* au figuré.

Le même procédé de concurrence d'isotopies est employé dans l'exemple 3 où la présence du lexème *longicorne* et son emploi en fonction de complément de nom auprès le substantif *antennes* contribuent au défigement de l'expression donnée au niveau syntaxique et au niveau sémantique. Toutefois, l'emploi des lexèmes *monsieur Rezeau* et du verbe *se féliciter* qui indique une action attribuée aux humains, conduisent à la virtualisation du sème „appendices sensoriels des insectes” et à l'actualisation du sème „pressentiment, intuition” en tant que qualité de l'homme dans l'expression *avoir des antennes*. En ce qui concerne le quatrième exemple, on atteste l'utilisation d'un procédé représentant la fausse reprise ou reprise partielle dans une autre acception soulignée par l'emploi de l'adjectif *courtes* qui actualise simultanément le sens direct du lexème *antennes*.

L'analyse de tous les exemples proposés dans le texte nous permet de tirer la conclusion que les parcours interprétatifs déterminent la lecture/compréhension de l'unité phraséologique en contexte et la rend plurivoque quand plusieurs interprétations coexistent et se superposent comme résultat de la resémantisation des composants de la lexie qu'elle subit lors du processus complexe de défigement.

REFERINTE BIBLIOGRAFICE

- Bardosi, Vilmos (2001). *De l'usage à l'usure*. In : Revue d'Etudes Françaises, No 6. Paris.
http://cief.elte.hu/Espace_recherche/Budapest/REF6_articles/08BARDOSI.PDF
- Bazin, Hervé (1979). *La famille Rezeau*. Moscou : Éditions du Progrès.
- Gross, Gaston (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris: Ophrys.
- Guillon, Jean-Claude (2006). *La langue a-t-elle du jeu ?* In : Enseigner le français, No 6.
http://www.mlfmonde.org/IMG/pdf/55_62_EF06.pdf
- Rastier, François (1997). *Défigements sémantiques en contexte*. In : Martins-Baltars, M. *La locution, entre langues et usages*, coll. Signes. Paris : ENS Editions Fontenay/Saint Cloud, diff. Ophrys.
- Rey, A et Chartreau, Sophie (1993). *Dictionnaire des Expressions et Locutions*. Paris : Le Robert.

ABSTRACT

The various manipulations made over phraseological units in speech, represent a phenomenon which causes the increasing interest of linguists. It is about decomposition, a deviation from the usual use of phraseological units under the influence of morpho-syntactic and semantic features of a context which lead to the possibility of simultaneous analytical and synthetical interpretation, i.e. to simultaneous actualisation of phraseological signification of this unit and the lexical value of its components. The given modifications can be syntagmatic and mention its structure that represents formally marked decomposition, and can occur only at the semantic level preserving the initial form. In our research we analyse various kinds of decomposition in a certain context on the basis of the examples found in the novels of Hervé Bazin and various ways of their interpretation.